

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification:		
Identificateur de produit :	Kudos® 27.5 WDG	
Autre moyen d'identification :	N° d'enregistrement de la LPA : 33010	
Distribué par :	N.M. Bartlett Inc. 4509 Bartlett Rd, Beamsville, Ontario, L0R 1B1, Canada Tél. : 905-563-8261	
Numéro de téléphone en cas d'urgence :	Chemtrec 1-800-424-9300 (24 heures) Canutec 613-996-6666 (24 heures)	
Emploi recommandé :	Régulateur de croissance des plantes pour une utilisation sur les pommes, les cerises douces et acides, et les fraises	
Restrictions relatives à l'utilisation :	Garder hors de la portée des enfants.	
2. Identification des dangers (ce produit est classé comme produit non dangereux selon le Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17) :		
Classe/Catégorie :	Irritant pour les yeux, catégorie 2B	
Voie d'exposition :	La voie dermique et la voie orale sont les voies d'exposition les plus probables.	
Dangers non classés autrement :	Aucun	
Mot-indicateur :	ATTENTION	
Symbole(s) :	Aucun	
Mentions de danger :	H320 Le produit cause une irritation oculaire	
Mises en garde :	Prévention : P264 Se laver les mains à fond après l'utilisation du produit. Réponse : P305+351+338 EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : Rincer avec soin avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, s'il y a lieu et s'il est facile de le faire, puis continuer le rinçage de l'œil. P337+313 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. Conservation : Aucun attribué Élimination : Aucun attribué	
3. Composition:		
Numéro CAS :	Composant :	Pourcentage :
127277-53-6	Prohexadione-calcium	27.5%
Aucun attribué	Sel sodique de polymère aromatique sulfoné	1.9%
Aucun attribué	Alkylnaphtalènesulfonate	1%
La divulgation du reste du mélange n'est pas requise par le DORS/2015-17		
4. Mesures de premiers soins :		
Par inhalation :	Emmener la victime à l'air frais. Si la personne ne respire pas, composer le 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, préférablement de bouche à bouche si cela est possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires relatifs au traitement	
Yeux :	Rincer avec soin avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, s'il y a lieu et s'il est facile de le faire, puis continuer le rinçage de l'œil. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.	
Peau :	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils relatifs au traitement.	
Ingestion :	Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils relatifs au traitement. Si la personne peut avaler, lui demander de boire lentement un verre d'eau. Ne pas faire vomir,	

	sauf si le centre antipoison ou le médecin vous demande de le faire. Ne rien faire prendre à une personne inconsciente.						
Symptômes/Effets :	Aigus : Aucun renseignement disponible Retardés : Aucun renseignement disponible						
Indication qu'une attention médicale immédiate et un traitement spécial sont requis, au besoin :	Aucun renseignement disponible						
5. Mesures de lutte contre les incendies :							
Modes d'extinction :	Approprié : Eau, mousse, CO2, ou poudre sèche Non approprié :						
Dangers spécifiques associés au produit chimique :	Aucun, le produit n'est que partiellement combustible.						
Équipement de protection et précautions pour les pompiers :	Selon les besoins, en fonction du feu.						
6. Mesures en cas de déversements accidentels :							
Précautions personnelles, équipement de protection : et procédures d'urgence :	Consulter la section 8 intitulée « Contrôle de l'exposition et protection personnelle »						
Méthodes de confinement et de nettoyage :	Ramasser avec un aspirateur ou un balai en évitant la formation de nuages de poussière, en humectant avec de l'eau au besoin. Transférer dans un contenant de récupération refermable, étiqueté afin d'être éliminé par une méthode appropriée. Les déchets entraînés par l'utilisation de ce produit peuvent être éliminés sur place ou à une installation des déchets approuvée. Voir également la Section 13. Renseignements concernant l'élimination.						
7. Manutention et entreposage :							
Précautions pour une manipulation sécuritaire du produit :	Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer du tabac ou d'aller aux toilettes. Enlever immédiatement les vêtements de protection individuelle (EPI) si des pesticides pénètrent à l'intérieur. Enfiler des vêtements propres et laver à fond les vêtements souillés. Enlever IMMÉDIATEMENT les vêtements de protection individuelle (ÉPI) après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Aussitôt que possible, enfiler des vêtements propres et laver à fond les vêtements souillés.						
Conditions d'entreposage sécuritaire du produit :	Entreposer dans le contenant d'origine uniquement. Après une utilisation partielle, fermer hermétiquement le contenant. Entreposer le produit dans un endroit sécuritaire sec et où la température est modérée. Utiliser les solutions à pulvériser et les solutions en stock dans les 24 heures. Une utilisation immédiate est requise si un autre composant est ajouté à la solution à pulvériser. Voir également la Section 10. Stabilité et réactivité.						
8. Minimisation de l'exposition et protection personnelle :							
Limites d'exposition aux composants :							
Substance	Canada Ontario		Canada Québec		Canada Saskatchewan		ACGIH TLV
	ppm STEL	ppm TWA	ppm STEV	Mg/m3 TWA EV	ppm STEL	ppm TWA	TWA 8 heures (ST) STEL (C) plafond
Aucun composant répertorié	-	-	-	-	-	-	
Mesures d'ingénierie appropriées :	Aucune information applicable disponible.						

Équipement de protection individuelle :	Yeux et visage : porter des lunettes ou un masque facial appropriés. Peau: porter une chemise à manches longues et des pantalons longs, des chaussettes, des chaussures et des gants. Enlever et nettoyer tout vêtement contaminé avant de le porter à nouveau. Respiration : un appareil respiratoire n'est normalement pas requis lors de la manutention de cette substance.
9. Caractéristiques physiques et chimiques :	
Aspect :	Solide granulaire brun qui s'écoule librement
Odeur :	Sans odeur
Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible
pH:	6-8 (solution de 1%)
Point de fusion/de congélation :	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
Point d'éclair :	Pas d'éclair
Taux d'évaporation :	Sans objet
Flammabilité/Limites :	Ininflammable LII : sans objet LIS : sans objet
Pression de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité relative :	Verser 0,56 g/ml à 68 °F (20 °C), en vrac 0,62 g/ml à at 68 °F (20 °C)
Solubilité (H₂O) :	Dispersable
Coefficient de partage :	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation :	Sans objet
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible
Viscosité :	Sans objet
10. Renseignements sur la stabilité chimique et la réactivité :	
Réactivité :	Aucune information applicable disponible
Stabilité chimique :	Stable dans les contenants originaux pendant au moins 2 ans à la température ambiante (40-70 °F).
Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune information applicable disponible
Conditions à éviter :	Aucun connu
Substances incompatibles :	Agents comburants puissants
Produits dangereux de décomposition :	Aucun dans les conditions normales de conservation et d'utilisation.
11. Renseignements toxicologiques :	
Voies d'exposition probables :	Dermique et oral
Symptômes :	Inhalation : Le produit est quasiment sans poussière Yeux : Irritation modérée Peau : Irritation modérée Ingestion: Aucune donnée disponible
Toxicité aiguë :	Orale: LD ₅₀ chez le rat >2 000 mg/kg Inhalation: Aucune donnée disponible Cutanée : LD ₅₀ chez le rat >2 000 mg/kg
Corrosion/Irritation cutanée :	Irritation modérée (lapin)
Domages oculaires graves/Irritation oculaire :	Irritation modérée (lapin)
Sensibilisation :	Non sensibilisant (souris)
Mutagénicité des cellules germinales :	Sans objet
Cancérogénicité :	Aucun des composants de ce produit ne figure dans la liste des cancérogènes de NTP, du CIRC ou d'OSHA.

Toxicité pour la reproduction ou le développement :	Aucune indication d'effets sur la reproduction	
Toxicité pour certains organes cibles :	Exposition unique :	Aucune donnée disponible
	Exposition répétée :	Aucune donnée disponible

12. Renseignements de nature écologique :

Écotoxicité :		
Espèce :	Durée d'exposition :	CL₅₀/CE₅₀/CI₅₀
Poisson	96 heures	CL ₅₀ >100 mg/L
Daphnie	48 heures	CE ₅₀ >100 mg/L
Algues	72 heures	CE ₅₀ >100 mg/L
Oiseau		CL ₅₀ >2000 mg/kg
Abeille		LD ₅₀ >100µg
Ver de terre		>1000 as/kg sol
Rémanence et dégradabilité :	Facilement biodégradable.	
Potentiel de bioaccumulation :	Aucune donnée disponible.	
Mobilité dans le sol :	Aucune donnée disponible.	
Autres effets défavorables :	Aucun connu	

13. Renseignements concernant l'élimination :

Instructions pour l'élimination :	Rincer le contenant vide à trois reprises ou sous pression. Ajouter l'eau de rinçage au mélange à pulvériser dans le réservoir. Suivre les directives provinciales pour tout nettoyage supplémentaire requis du contenant avant de le mettre au rebut. S'assurer que le contenant vide et rincé ne peut pas être utilisé à d'autres fins. Jeter le contenant conformément aux exigences provinciales. Pour obtenir des informations sur l'élimination de produit non utilisé et dont on ne veut plus, prendre contact avec le fabricant et l'organisme de réglementation provincial. Prendre contact avec le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.
--	---

14. Renseignements touchant le transport :

Appellation réglementaire UN/TMD :	Sans objet
Classe de danger :	Sans objet
Numéro UN/TMD :	Inhibiteur, modificateur ou régulateur de la croissance des plantes
Groupe d'emballage :	Sans objet
Polluant marin :	Non
Numéro NMFC :	101685/65 Inhibiteur, modificateur ou régulateur de la croissance des plantes, NOIBN

15. Renseignements de nature réglementaire :

LIS/LES :	
TSCA :	Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire de la TSCA ou en sont exemptés. Les composants suivants de ce produit sont assujettis aux exigences de déclaration du paragraphe 12(b) de la TSCA : Aucun
Ce produit chimique est un pesticide enregistré auprès de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA). Il fait l'objet de certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu des lois fédérales sur les pesticides. Ces exigences sont différentes des critères de classification et des renseignements requis sur les dangers que doivent contenir les fiches signalétiques et les étiquettes sur les lieux de travail des produits chimiques qui ne sont pas des pesticides. Les renseignements suivants portant sur les dangers doivent être inscrits sur l'étiquette du pesticide.	
Mot-indicateur de l'ARLA	ATTENTION
Mises en garde :	GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. • Peut irriter les yeux et la peau

	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements • Se laver à fond après la manutention et avant de manger, de boire ou de fumer • Porter une chemise à manches longues, des pantalons longs, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. Le port de lunettes de sécurité est requis pendant l'application par jet d'air. • Si les vêtements deviennent contaminés, les enlever et les laver séparément de la lessive domestique avant de les réutiliser. • Nettoyer l'équipement de pulvérisation à fond après l'utilisation. Avant et après l'application de ce produit, nettoyer l'équipement de pulvérisation à fond en utilisant un détergent puissant ou un nettoyant commercial pour équipement de pulvérisation conformément aux instructions du fabricant. • N'appliquer ce produit que lorsque le potentiel de dérive vers les zones résidentielles ou d'activités humaines (maisons, chalets, écoles et aires de loisirs) est minime. Prendre en compte la vitesse du vent, la direction du vent, les inversions de température, l'équipement d'application et les réglages de pulvérisation. • NE PAS retourner dans les endroits traités ou permettre à qui que ce soit d'y retourner pendant l'intervalle à accès restreint de 12 heures.
Pictogrammes et symboles :	Aucun
16. Autres renseignements :	
Aucun	
Date de publication/Version :	2018-03-22, version 1
Remplace :	Sans objet